

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

2024-167

80 Rue Marcel Demonque
AGROPARC - CS 60508
84908 AVIGNON cedex 9

Avignon, le 20 octobre 2024

Tel. 04.32.44.89.30

N° 24/151

**Arrêté du Président portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade
de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Vaucluse,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des techniciens territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des instances de sélection pour le recrutement, l'avancement ou la promotion interne des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté du 15 juillet 2011, publié au JORF le 23 juillet 2011, fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de technicien, technicien principal de 2^{ème} classe et technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des techniciens territoriaux,

Vu l'arrêté du Président n° 24/140 du 1^{er} octobre 2024 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe,

Considérant les nominations et demandes de réinscription reçues par le Centre de Gestion de Vaucluse,

ARRETE

Article 1 : A compter du 20 octobre 2024, la liste d'aptitude d'accès au grade de technicien territorial principal de 2^{ème} classe est établie, par ordre alphabétique, comme suit, et comprend 15 lauréats.

Nom	Prénom	Spécialité
ALEXANDRE	Coraline	Bâtiments, génie civil
BENCIVENNI	Stéphane Charles	Bâtiments, génie civil
CHAVANT	Anthony Romain	Bâtiments, génie civil
DENARNAUD	Solenn Marie Reine	Bâtiments, génie civil
DEVANNE	Thibault	Réseaux, voirie et infrastructures
ESTANGUET	Clément Rémi	Bâtiments, génie civil
FIDALGO	Pierre	Bâtiments, génie civil
LEROUX	Julie	Bâtiments, génie civil
MENOUD	Anthony	Réseaux, voirie et infrastructures
RESPAUD	Kevin	Bâtiments, génie civil
SASSO	Anthony	Bâtiments, génie civil
SUCHEL	Stéphanie	Bâtiments, génie civil
TEBANI	Pierrick	Bâtiments, génie civil
THEROND	Steffie	Bâtiments, génie civil
TROISI	Patrick	Bâtiments, génie civil

Article 2 : Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté est adressée à Monsieur le Préfet du Département de Vaucluse.



Le Président,

Maurice CHABERT.